



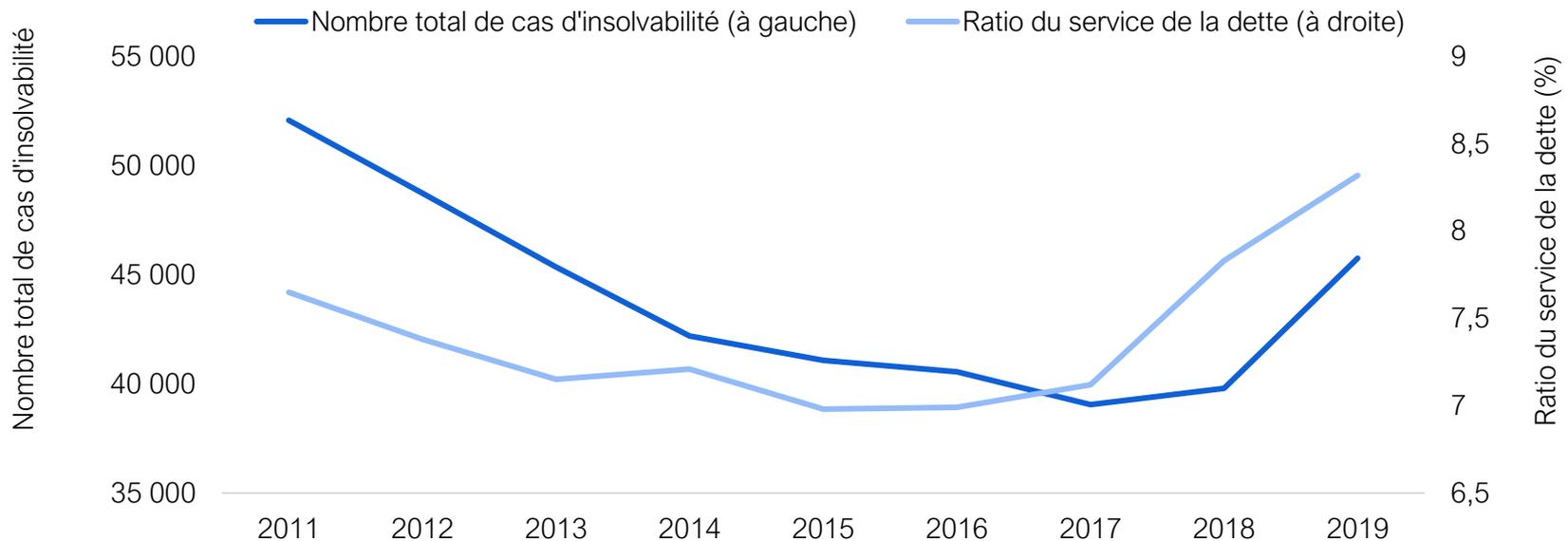
La baisse des cas d'insolvabilité en Ontario pendant la pandémie

Présentation technique



Les cas d'insolvabilité en Ontario étaient à la hausse avant la pandémie

- Après avoir diminué progressivement suivant la récession de 2008-2009, les cas d'insolvabilité en Ontario ont remonté pour atteindre un sommet de 45 754 cas en 2019, le nombre le plus élevé en sept ans.
- Cette augmentation est surtout attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les paiements de dette des ménages.

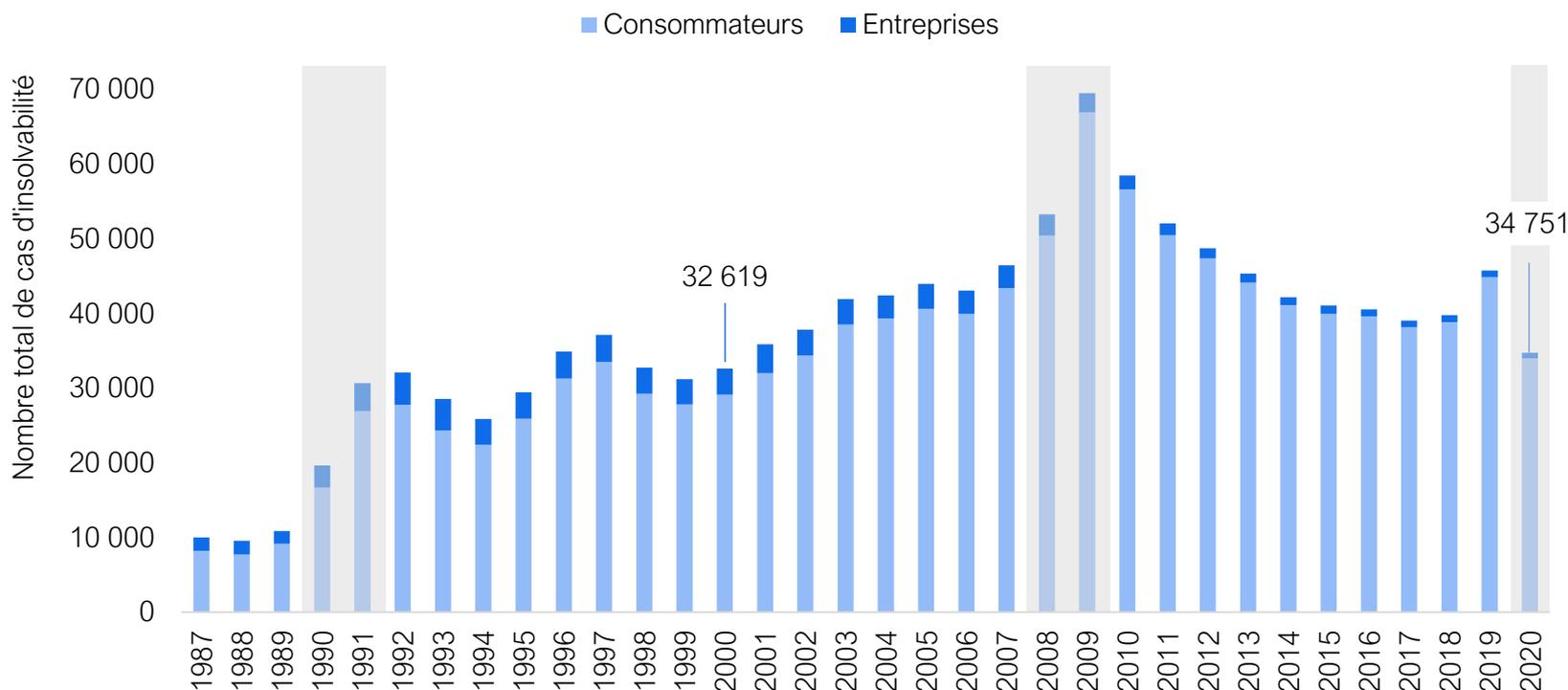


Sources : Statistique Canada, Bureau du surintendant des faillites et BRF.

Nota : Le ratio du service de la dette est la proportion du revenu disponible des ménages nécessaire pour payer les intérêts sur la dette.

Forte chute des cas d'insolvabilité en 2020

- Malgré les dommages économiques que la pandémie a causés aux finances des ménages et des entreprises, le nombre de cas d'insolvabilité en Ontario a diminué d'un taux record de 24,0 % en 2020.

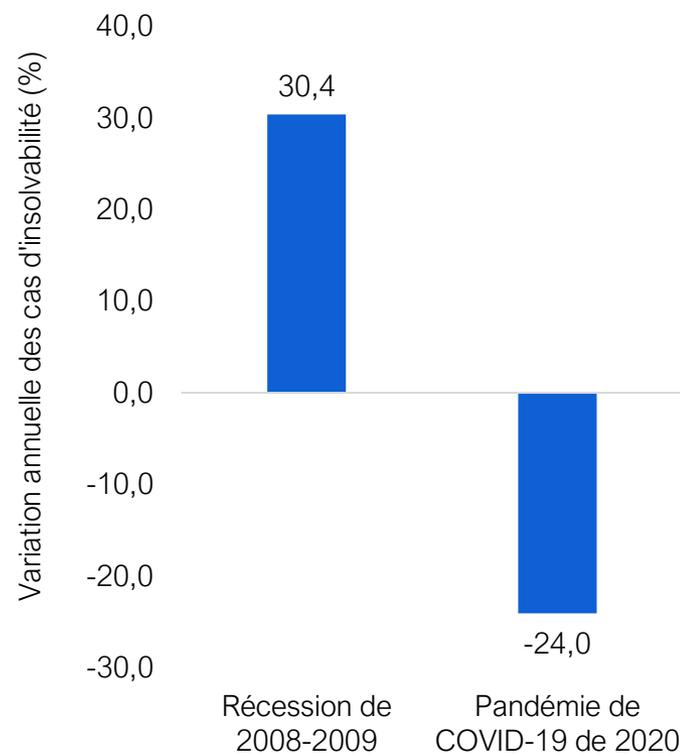


Source : Bureau du surintendant des faillites.
Les zones ombrées représentent des récessions.



Des facteurs temporaires ont contribué à la baisse des cas d'insolvabilité en 2020

- Historiquement, les cas d'insolvabilité grimpent pendant les récessions, à mesure que les problèmes financiers se manifestent et s'aggravent.
- Ce repli significatif des cas d'insolvabilité en 2020 reflète un certain nombre de facteurs temporaires uniques liés à la pandémie :
 - Baisse des taux d'intérêt
 - Reports de paiement offerts par les créanciers
 - Mesures gouvernementales importantes de soutien du revenu des ménages et des entreprises

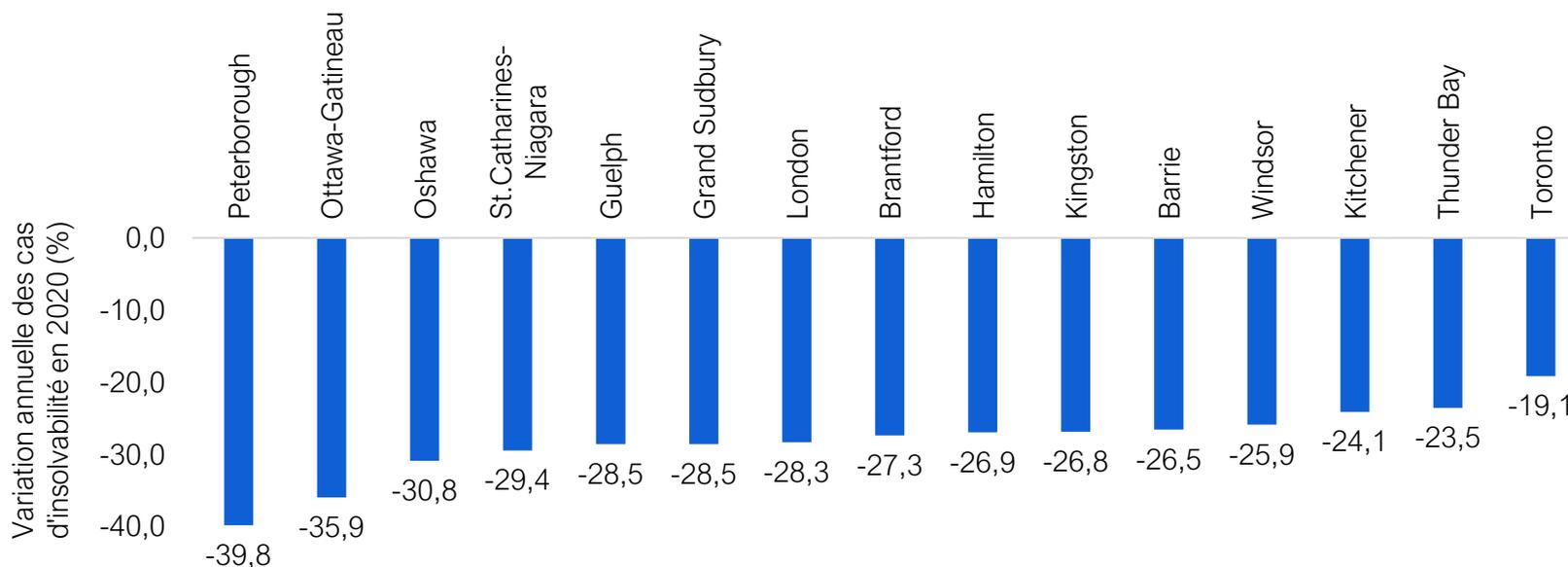


Source : Bureau du surintendant des faillites.



Recul des cas d'insolvabilité dans toutes les grandes villes et la plupart des secteurs

- Peterborough a enregistré la plus forte baisse du nombre de cas d'insolvabilité (-39,8 %), tandis que Toronto a connu la diminution la plus faible (-19,1 %).
- Les trois secteurs les plus durement touchés par la pandémie – le transport et l'entreposage, le commerce de gros et de détail ainsi que l'hébergement et les services de restauration – ont connu moins de cas d'insolvabilité.



Source : Bureau du surintendant des faillites.

Perspectives d'avenir

- Étant donné les difficultés économiques persistantes liées à la pandémie, les cas d'insolvabilité pourraient augmenter à moyen terme et dépendront en partie de l'ampleur et du rythme de l'élimination progressive du soutien du revenu par le gouvernement.
- On s'attend à ce que les taux d'intérêt augmentent graduellement, ce qui exercera une pression à la hausse sur l'endettement de nombreux ménages ontariens.
- De nombreuses entreprises ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas contracter de nouvelles dettes, surtout dans les secteurs les plus touchés par les fermetures, soit l'hébergement et les services de restauration, ainsi que les arts, les spectacles et la culture.



Merci!



BRf

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2

416 644-0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

